



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

AGRI • NUMÉRO 124 • 1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 11 décembre 2018

—
Président

M. Pat Finnigan

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Le mardi 11 décembre 2018

• (0845)

[Traduction]

Le président (M. Pat Finnigan (Miramichi—Grand Lake, Lib.)): Nous allons commencer.

Merci à tous d'être ici aujourd'hui. Je vous souhaite la bienvenue.

Aujourd'hui, conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le jeudi 1^{er} novembre 2018, le Comité entame son étude sur le soutien aux Autochtones canadiens dans le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

Ce matin, nous accueillons M. Jamie Hall, d'Indian Agricultural Program of Ontario. Bienvenue au Comité, monsieur Hall.

De plus, nous accueillons chef Byron Louis, de la Bande indienne Okanagan. Bienvenue au Comité, chef Louis.

Nous entendrons d'abord un exposé de sept minutes.

Chef Louis, voulez-vous commencer?

Chef Byron Louis (chef, Bande indienne Okanagan): Merci.

J'aimerais d'abord vous parler du contexte historique de l'agriculture chez les Premières Nations. Diverses études révèlent que même au Canada, l'agriculture sur les terres boisées de l'Ouest remonte à l'an 900 de notre ère. Lorsqu'on commence à examiner la contribution des Premières Nations et des peuples autochtones dans l'hémisphère occidentale, on constate qu'aujourd'hui, environ 60 % de tous les aliments qui font l'objet du commerce international proviennent de l'Amérique du Nord.

Je dis souvent aux gens d'imaginer la cuisine italienne sans tomates ou les frites sans pommes de terre ou différentes variétés de maïs ou différents types de choses. Ces aliments proviennent de l'hémisphère occidental. Même aujourd'hui, 60 % de tous les produits élaborés, cultivés et commercialisés aux États-Unis proviennent de l'hémisphère occidental.

Lorsque nous nous penchons sur la question d'un point de vue historique, une chose qui nous tient à coeur, c'est que l'agriculture occupe une place centrale dans la culture des Premières Nations. Il faut donc examiner la définition de l'agriculture. Du point de vue occidental, il s'agit essentiellement d'ouvrir le sol pour obtenir des produits agricoles et d'autres types de produits. Et dans cette perspective occidentale, l'agriculture prend diverses formes. Dans l'Est, on peut observer ce qu'on appelle la méthode des « trois soeurs », c'est-à-dire la culture du maïs, des haricots et des courges. L'utilisation de chaque espèce a été très bien pensée, car les haricots fixent l'azote et grimpent sur la tige de maïs pendant que les courges et les citrouilles fournissent les graines, ce qui permet d'utiliser moins d'eau. Cela fait donc partie de l'innovation.

On peut voir que de nos jours, les Haudenosaunee ont plus de 29 différentes variétés de maïs qui étaient cultivées avant le contact.

Et cela n'inclut pas des cultures comme le tabac et d'autres types de produits.

Dans l'Ouest, on présume souvent que l'agriculture n'est pas allée plus loin dans le Nord que l'extrémité sud du Dakota du Nord. Toutefois, des études menées à Winnipeg révèlent qu'on trouve du pollen de maïs sous terre dans certains sites archéologiques à l'extérieur de Winnipeg. Plus à l'Ouest, le feu était essentiellement utilisé à des fins agricoles et pour la production agricole. On a même trouvé des sites de cultures de certaines espèces hydriques comme la sagittaire à larges feuilles, une plante aquatique qui pousse dans les rivières et le long des lits des rivières, qui avaient été préparés il y a 5 000 ans. Nous nous penchons également sur l'aquaculture novatrice, car nous pensons que c'est un type d'agriculture qui était utilisé dans certaines de ces régions il y a 5 000 ans, par exemple les parcs à palourde sur la côte Ouest.

L'agriculture n'est pas une notion qui nous est étrangère. Plus près de nous, je viens d'une famille d'agriculteurs et d'éleveurs depuis quatre générations. Une grande partie de leurs activités étaient liées à l'aridiculture. C'est comme au début du siècle, lorsqu'un grand nombre de nos ancêtres achetaient des batteuses et que l'ensemble de notre communauté cultivait essentiellement les légumes, c'est-à-dire des tomates et différents types de cultures qui étaient envoyés dans les conserveries de Kelowna. Nous pouvions soutenir la concurrence, mais seulement jusqu'à un certain point. Dans les années 1950 et 1960, l'irrigation a commencé à se faire avec des tuyaux et des infrastructures à l'extérieur des réserves, et comme nous ne pouvions pas avoir accès à cela, notre industrie s'est essentiellement effondrée.

L'avenir de l'agriculture chez les Premières Nations est lié à une croissance phénoménale. Une récente étude du Conseil canadien pour le commerce autochtone que j'ai envoyée et qui s'intitule « Success and Sustainability », révèle que 50 % des produits agricoles fabriqués par les Premières Nations du Canada sont vendus sur les marchés internationaux.

●(0850)

La réserve des Gens-du-Sang commercialise pas moins de neuf différents types de produits agricoles au Japon pour le Wagyu, une sorte de boeuf élevé au Japon. La bande d'Osoyoos est le plus grand producteur de raisins du Canada et, en fait, le plus gros employeur après le sud de l'Okanagan. Son vignoble, Nk'Mip, produit des vins qui jouissent d'une réputation internationale. C'est la même chose dans le secteur privé, car les gens commencent à s'installer. Nous avons un ancien chef de Kelowna, qui non seulement entre sur le marché des vignobles avec Indigenous World Winery, mais qui se lance également dans les distilleries et la production de cidre.

Ce sont toutes des initiatives ouvertes. Sur l'île de Vancouver, le chef Gordon Planes utilise l'énergie solaire pour la sericulture. Il cultive du wasabi et évalue la possibilité de produire des mollusques pour le commerce international. Dans l'Est, certaines régions de l'Ontario produisent du riz sauvage et d'autres des sirops et on évalue les possibilités de percer sur différents types de marchés. Elles sont considérables. Plus loin dans l'Est, la Première Nation de la vallée d'Annapolis a acheté une exploitation agricole, qui est utilisée pour ce type d'initiative.

L'avenir de l'agriculture est donc prometteur. Les Premières Nations examinent les possibilités d'exportation à l'extérieur du Canada. Nous croyons que l'avenir de notre agriculture se trouve sur les marchés internationaux, car ils ne sont pas assujettis aux quotas. Autrement, les Premières Nations devraient acheter un quota et ensuite des exploitations agricoles, en plus de prévoir des choses comme l'exploitation et l'entretien, tout en faisant concurrence à des gens qui ont déjà fait ces investissements.

Mes sept minutes sont écoulées.

Le président: Merci beaucoup, chef Louis.

Monsieur Hall, si vous avez un exposé, vous avez sept minutes.

M. Jamie Hall (directeur général, Indian Agricultural Program of Ontario): Merci beaucoup.

Je suis le gestionnaire général de l'Indian Agriculture Program of Ontario. Notre organisme a été créé en 1984, avec le soutien du gouvernement fédéral, à titre de société de financement autochtone ayant pour mandat de promouvoir le développement économique des collectivités des Premières Nations par l'utilisation des ressources agricoles. L'IAPO est une entreprise sociale sans but lucratif. Depuis sa création, notre organisme a organisé plus de 80 millions de dollars en prêts pour tous les types d'exploitations agricoles.

Même si l'IAPO a été créé pour s'attaquer aux obstacles auxquels se heurtent les agriculteurs des Premières Nations relativement à l'accès au crédit dans les réserves, l'IAPO a rapidement reconnu que l'accès au financement n'était pas suffisant pour assurer la réussite et, au besoin, il offre des services de vulgarisation agricole et de consultation commerciale, dans la mesure où le financement et la situation financière le permettent.

Au cours des dernières décennies, même si l'économie agricole s'est épanouie et a prospéré, la participation des Premières Nations à cette réussite accuse un grand retard en raison de politiques juridiques et de facteurs socioéconomiques. Avec des stratégies appropriées, des ressources et des actifs abondants, mais sous-utilisés, pourraient être exploités pour offrir des possibilités économiques intéressantes aux collectivités, aux entreprises et aux entrepreneurs des Premières Nations partout au Canada.

Le chef Louis a parlé brièvement de certaines de ces possibilités, et j'aimerais approfondir ce sujet.

Tout d'abord, il faut tenir compte du fait que les Premières Nations contrôlent de vastes étendues de terre. Dans bien des cas, ces terres ne sont pas exploitées à leur potentiel économique, et c'est donc une excellente occasion de le faire.

De plus, avec les revendications territoriales, les terres sous contrôle des réserves continuent de croître. De 2006 à 2014, près de 3 500 kilomètres carrés de terre ont été ajoutés, et comme 40 % de la masse continentale du Canada fait toujours l'objet de revendications territoriales, nous prévoyons que les vastes quantités de terre continueront à augmenter. C'est donc une énorme possibilité sur le plan des ressources.

L'autre grande ressource, ce sont les facteurs démographiques. En effet, la communauté des Premières Nations est très jeune et s'accroît très rapidement. L'âge médian est de 32 ans. Nous avons donc une population jeune à la recherche de possibilités économiques intéressantes, et l'agriculture peut représenter une partie de la solution, qu'il s'agisse du secteur agricole ou agroalimentaire. Lorsque nous examinons l'incidence de cette situation au sein de l'industrie, il est important de tenir compte de la crise de la relève à laquelle l'industrie agricole canadienne pourrait être confrontée. Étant donné que l'âge moyen des producteurs est de 55 ans et que seulement 8 % d'entre eux ont un plan de relève, nous avons l'occasion de réunir ces deux mondes. De même, en ce qui concerne les emplois liés à l'agriculture, selon Financement agricole Canada, FAC, environ 7 % des emplois agricoles ne sont pas pourvus et, d'ici 2025, on estime que cette proportion sera de 25 %. Nous avons donc une population jeune et dynamique à la recherche de possibilités économiques intéressantes, et nous avons l'occasion de réunir ces deux éléments.

La sécurité alimentaire est un autre secteur qu'il ne faut pas négliger lorsque nous parlons d'agriculture. En effet, c'est une question omniprésente dans les collectivités. Ce n'est pas une question qui concerne uniquement les collectivités nordiques ou éloignées. Dans le Sud de l'Ontario, il existe des déserts alimentaires. Tous les efforts en vue d'appuyer le développement des exploitations agricoles et de l'agriculture dans les collectivités des Premières Nations peuvent aider à régler les problèmes de sécurité alimentaire et à bâtir des économies alimentaires locales.

Enfin, le contexte de la réconciliation offre la plus grande possibilité. Comme l'a souligné le Conseil national de développement économique des Autochtones dans son document intitulé *Réconciliation: Stimuler l'économie canadienne de 27,7 milliards de dollars*, la réduction de l'écart de revenu entre la population autochtone et la population non autochtone du Canada se traduirait par une augmentation du PIB estimée à 27,7 milliards de dollars. L'agriculture peut donc jouer un rôle important pour combler cet écart. Il faut saisir cette occasion en or.

Maintenant que nous avons parlé des possibilités, je pense qu'il est important d'examiner certaines des contraintes potentielles et les raisons de la situation actuelle. En plus des défis habituels auxquels sont confrontés les agriculteurs et les agroentreprises, notamment les conditions météorologiques, les marchés et le commerce, les entreprises et les entrepreneurs des Premières Nations font face à un ensemble unique de défis.

Le premier est l'accès limité au crédit. La Loi sur les Indiens empêche les personnes résidant dans les réserves de donner leurs biens en garantie, qu'il s'agisse de terres, d'équipement ou d'autres biens. C'est un immense obstacle à la création de richesse et au financement. Au Canada, l'industrie agricole a pris de l'expansion grâce à l'accélération de la valeur des terres et à la possibilité d'emprunter sur ces terres et d'en tirer parti pour poursuivre la croissance. Cette possibilité n'existe pas dans les collectivités des Premières Nations.

• (0855)

La question de l'accès au crédit touche également des organismes comme l'IAPO. Nous accordons des prêts de développement aux agriculteurs des Premières Nations de l'Ontario, mais d'un bout à l'autre du Canada, il y a environ 55 IFA semblables — c'est-à-dire des institutions financières autochtones — qui n'ont pas accès à un financement sûr pour leurs capitaux d'emprunt. Au fil des ans, nous nous sommes retrouvés dans une situation où nous n'avions plus de fonds à prêter aux producteurs.

Parmi les autres domaines socioéconomiques uniques qui méritent d'être soulignés pour leur effet sur la participation à l'agriculture, il y a tout d'abord le niveau de scolarité. Plus de 40 % des exploitants agricoles au Canada ont fait des études postsecondaires. Le niveau de scolarité secondaire et postsecondaire des membres des Premières Nations est beaucoup moins élevé que cela.

De plus, dans le cas de la formation informelle et du développement des compétences, dans une économie agricole solide en milieu rural, que ce soit de père en fils ou de voisin en voisin, il y a une économie agricole dynamique dans laquelle les personnes intéressées peuvent apprendre l'agriculture, acquérir de l'expérience et commencer à apprendre le métier. Dans de nombreuses collectivités des Premières Nations, mais pas toutes, il n'y a pas d'économie agricole. Encore une fois, il y a un manque de possibilités de formation informelle ou de perfectionnement des compétences.

Enfin, il y a le fossé technologique. Il est bien connu que les entreprises autochtones ont moins accès à la technologie et l'utilisent donc moins. En effet, 4 entreprises autochtones sur 10 déclarent qu'elles n'ont pas de connexion Internet ou qu'elles n'ont pas de connexion Internet fiable, tandis que 81 % des exploitants agricoles déclarent utiliser régulièrement Internet pour les courriels, l'information sur les produits et la recherche.

• (0900)

Le président: Merci, monsieur Hall. Votre temps est écoulé, mais vous aurez l'occasion d'approfondir le sujet lorsque vous répondrez aux questions.

[Français]

Nous allons commencer la période de questions.

Monsieur Berthold, vous avez six minutes.

M. Luc Berthold (Mégantic—L'Érable, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Chef Louis et monsieur Hall, merci beaucoup d'être avec nous, aujourd'hui.

Chef Louis, je vous remercie de nous avoir tracé un portrait de la présence autochtone en agriculture. Honnêtement, la circonscription que je représente ne compte pas beaucoup d'Autochtones. Dans le Sud du Québec, sincèrement, il n'y a pas de communauté et nous n'avons pas de lien fréquent avec des communautés autochtones. J'ai donc trouvé votre présentation très intéressante.

Chez les Autochtones, existe-t-il un répertoire des bonnes pratiques ou des succès en matière agricole? Sinon, il me semble qu'il serait très intéressant de mettre en valeur et en évidence ce côté très positif de la relation des Autochtones avec l'agriculture.

[Traduction]

Chef Byron Louis: Il y a des organismes au niveau régional, mais il n'existe pas encore de groupe de lobbyistes autochtones au niveau national qui s'occupe de l'agriculture. À ce jour, la plupart des initiatives ont été menées à l'échelle provinciale, dans des régions précises. Leur réussite est... Il y a déjà eu certains de ces groupes en Colombie-Britannique, mais ils n'existent plus aujourd'hui.

Ce serait bien d'avoir un tel organisme national qui se penche sur les façons de diffuser les pratiques exemplaires dans différentes régions. Vous savez, l'industrie vinicole de la vallée d'Okanagan compléterait très bien celle du Sud de l'Ontario pour la production de raisins. D'autres sont maintenant... La Nouvelle-Écosse produit actuellement de très bons vins blancs. D'autres pratiques exemplaires sont utilisées pour la production de boeuf. En Colombie-Britannique, depuis quatre ou cinq générations, notre peuple élève du bétail sur des terres non irriguées. C'est impressionnant, et les bandes saisissent toutes sortes d'occasions.

J'ai déjà donné l'exemple du chef Gordon Planes. Actuellement, ces activités attirent l'attention de la communauté internationale, ce qui ouvre des possibilités pour ce type de développement. Je crois que ce serait une bonne chose. C'est l'un des secteurs dans lesquels nous devons vraiment... Les Premières Nations dépendent réellement du capital de risque — pas seulement celui qui vient du Canada, mais également de l'étranger. C'est l'une des questions que j'ai récemment posées à d'autres représentants du gouvernement. Lorsque les gens viennent investir au Canada, qui les accueille et se présente comme bénéficiaire potentiel de ce type de développement?

Je crois qu'à l'avenir, une partie des choses que vous avez décrites représenterait l'instrument idéal pour annoncer que les Premières Nations sont prêtes à se lancer en affaires.

[Français]

M. Luc Berthold: Merci beaucoup.

Je vais laisser le reste de mon temps de parole à M. Shipley, qui avait également des questions vous poser.

[Traduction]

M. Bev Shipley (Lambton—Kent—Middlesex, PCC): Merci beaucoup.

Merci d'être ici.

Chef, je vous ai entendu mentionner que vous avez récemment acheté une exploitation agricole. Comment le financement a-t-il fonctionné? Je ne sais pas où vous l'avez achetée, mais j'aimerais savoir comment cela a fonctionné.

Chef Byron Louis: L'exemple dont j'ai parlé est en Nouvelle-Écosse, au bout de la vallée d'Annapolis. C'était avec la Première Nation de la vallée d'Annapolis, l'une des collectivités micmaques.

M. Bev Shipley: Comment avez-vous obtenu le financement nécessaire? M. Hall vient de dire que l'accès au financement... Nous comprenons que c'est généralisé dans le secteur agricole, mais il y a quelques éléments précis. J'aimerais savoir comment vous avez eu accès au financement nécessaire.

Chef Byron Louis: Cela dépend de la situation. Nous avons acheté deux ranchs. Il y a d'abord le Sun Valley Ranch, que nous avons acheté avec nos propres ressources générées par des activités économiques dans la réserve. D'autres considéreront obtenir ce qu'on appelle un bail enregistré sur une certaine superficie de terre et l'utiliseront comme garantie. D'autres, comme nous... Comme je l'ai dit, nous avons acheté deux propriétés pour cette raison précise. Actuellement, nous pouvons obtenir jusqu'à 10 millions de dollars en prêts auprès d'une banque grâce à certains de nos actifs et de nos fonds détenus en fiducie.

D'autres collectivités ne sont pas dans cette situation, et leurs habitants examinent différents types de subventions offerts et d'autres moyens de financement. Je crois qu'il faudrait un peu de temps pour mener des recherches à cet égard.

● (0905)

M. Bev Shipley: Dans ma région, comme on l'a mentionné, une grande partie des terres ne sont pas utilisées. J'ignore la proportion. Existe-t-il un découpage quelque part? Je viens du Sud-Ouest de l'Ontario. De cette région de l'Ontario jusqu'au Nord du Canada et de l'Ontario... J'ai le sentiment que les terres de notre région peuvent être utilisées. L'exemple dont je me sers, c'est celui où il y a 5 000 acres. À ce qu'il paraît, on gère 2 500 acres et on loue.

Il y a ce type d'utilisation. En fait, on fait l'aménagement. Dans une pareille année, c'est probablement un bon investissement.

Le président: Je suis désolé, monsieur Shipley, mais le temps est écoulé. Je dois passer au prochain intervenant.

M. Bev Shipley: Je reviendrai.

Le président: C'est maintenant au tour de M. Longfield, qui dispose de six minutes.

M. Lloyd Longfield (Guelph, Lib.): Je vais essayer de terminer la question de M. Shipley, car c'en est une que je voulais poser. J'aimerais savoir si nous suivons d'une façon ou d'une autre la superficie des terres que les Premières Nations utilisent à des fins agricoles.

M. Jamie Hall: Je ne connais personne qui le fait.

M. Lloyd Longfield: Est-ce que ça vous va, monsieur Shipley?

M. Bev Shipley: C'est bien. Je vous remercie, Lloyd.

M. Lloyd Longfield: De rien.

Ce sujet m'intéressait vraiment. J'ai présenté une motion pour que cette étude ait lieu. Ce qui a suscité mon intérêt, c'est une observation qu'a faite Natan Obed dans le cadre d'une étude sur la politique alimentaire du Canada. Il a dit que ses communautés ont besoin d'un meilleur accès aux aliments traditionnels. Elles n'ont pas besoin de légumes à feuilles alimentaires ou d'agriculture verticale. Elles veulent avoir accès à leurs propres aliments.

Chef Louis, vous avez parlé des générations de gens qui ont pratiqué ou pratiquent l'agriculture sur la côte Ouest. Les Premières Nations ont elles-mêmes en quelque sorte un mélange d'aliments traditionnels et d'aliments cultivés. Différentes nations examineront différentes possibilités. On parle du Pacifique à l'Atlantique... en passant par l'Arctique, je crois, car il y a également les programmes alimentaires dans le Nord.

Les Premières Nations voudraient-elles se lancer dans l'agriculture si elles ne la pratiquent pas déjà? Est-ce que saisir cette occasion fait partie de la culture des Premières Nations, ou c'est un autre exemple de cas où l'on présente une solution aux Premières Nations?

Chef Byron Louis: Je crois que c'est lié en grande partie à l'idée selon laquelle « l'important, c'est l'emplacement ». C'est très

important lorsqu'on voit une occasion. De notre côté, dans les régions centrale et intérieure sud de la Colombie-Britannique, la pratique de l'agriculture constitue une possibilité très réaliste, surtout lorsqu'il s'agit de déterminer la façon dont nous pouvons allier cela à l'ajout de valeur à un produit agricole, comme certaines personnes le font, comme je le disais. Si nous prenons d'autres régions du pays, nous constatons qu'en Saskatchewan, par exemple, il y a environ deux millions d'acres. On est sur le point d'en ajouter deux millions d'acres supplémentaires en vertu des droits fonciers issus de traités. Concernant certaines des négociations dont il a été question plus tôt, dans le Sud de l'Ontario, la plupart des gens n'achèteront pas de propriété au centre-ville de Toronto. Ils achèteront quelque chose de plus viable, comme une superficie.

L'agriculture a toujours fait partie de nos cultures, surtout dans les régions du Sud du Canada. Elle servait à assurer la subsistance. Si nous remontons à quatre générations, nous étions comme tout le monde; le supermarché était dans la cour arrière. Ce n'est que récemment que ces pratiques ont cessé. L'agriculture ne nous est pas étrangère; il s'agit ni plus ni moins d'un mouvement. Comme je l'ai dit, dans notre communauté, nous pratiquions l'agriculture qui était fondée sur l'irrigation. Ensuite, nous sommes passés à l'aridoculture lorsque tout s'est effondré. Il nous faut pouvoir passer à l'étape suivante.

C'est l'une des choses que j'ai dites à la province. J'ai dit qu'on avait eu une vision très étroite lorsqu'on n'a pas appuyé les Premières Nations dans les années 1940 et 1950 avec l'installation de canalisations, par exemple. Si on l'avait fait, il y aurait eu un bail enregistré pour chaque acre de notre bande, sans exception, ce qui est également impossible. J'ai dit: « vous avez essentiellement renoncé à des centaines de millions de dollars ». On a raté l'occasion de bénéficier non seulement d'un autre producteur, mais également des recettes fiscales qui découlent de cela.

Si l'on examine les choses sous cet angle, certaines de nos bandes de la vallée de l'Okanagan... En fait, la Première Nation de Westbank contribue pour près de 80 millions de dollars; 50 millions vont au gouvernement provincial, et 30 millions au gouvernement fédéral. Dans le cas de la Bande indienne Osoyoos, c'est à peu près la même chose, et entre les deux, il y a d'autres bandes qui contribuent probablement pour près de 100 millions de dollars. Pouvez-vous vous imaginer si l'on ajoutait l'agriculture à cela?

● (0910)

M. Lloyd Longfield: L'investissement économique serait rentable pour le gouvernement, idéalement.

Chef Byron Louis: Absolument.

M. Lloyd Longfield: Merci.

Monsieur Hall, il me reste deux minutes. Le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture avait un rapport qui indiquait que les travailleurs autochtones sont une source de main-d'oeuvre prometteuse. Vous avez parlé de l'accès pour les jeunes, des gens qui pourraient contribuer. Toutefois, le rapport signalait que seulement 10,6 % des producteurs interrogés avaient dit être prêts à embaucher un travailleur autochtone. Les raisons qu'ils ont données pour expliquer leur réticence à embaucher des Autochtones étaient les différences culturelles et les difficultés de communication.

Quelles seraient les solutions pour surmonter cela et inciter les producteurs à embaucher des Autochtones?

Le président: Je vous demande de fournir une réponse très brève, s'il vous plaît.

M. Jamie Hall: En toute honnêteté, je n'ai pas examiné cet aspect de la question. Il peut être très difficile de changer des idées de longue date. Je signale que dans bien des régions du Canada, l'industrie agricole repose sur des travailleurs étrangers ayant des barrières linguistiques importantes, entre autres choses.

M. Lloyd Longfield: Oui. Très bien. Merci.

Le président: Je dois vous interrompre.

Monsieur MacGregor, vous disposez de six minutes.

M. Alistair MacGregor (Cowichan—Malahat—Langford, NPD): Merci, monsieur le président.

Chef Louis, je vous remercie de rappeler au Comité, et en fait, à tout le monde, qu'avant l'arrivée des Européens, l'hémisphère occidental comptait des civilisations agricoles florissantes. Je crois que c'est une bonne chose qu'on nous rappelle que la tomate, la pomme de terre et le maïs viennent d'ici. Avant l'arrivée de Colomb, les Européens ne savaient pas qu'ils existaient.

Dans mon coin de pays, l'île de Vancouver est le foyer des Cowichans. Ils ont une histoire extraordinaire, bien sûr, qui se fonde sur l'océan. Les Cowichans ont un dicton populaire selon lequel lorsque la marée se retire, la table est mise. Les expériences varient grandement quant aux aliments traditionnels et adaptés à la culture. Dans ma région, les nations dépendent beaucoup du saumon. Il y a de nombreuses preuves de gisements de myes millénaires. On peut voir également les vieux outils qui étaient utilisés, qui jonchent les plages. C'est incroyable.

Concernant votre coin de pays, l'Okanagan est l'une des régions de la Colombie-Britannique que je préfère. Durant l'été, dans cette région, c'est plus loin dans le nord, et il y a plus d'heures d'ensoleillement qu'en Californie, ce qui en fait une région extraordinaire pour la viticulture, notamment. Je connais beaucoup de gens qui ont réussi à cultiver le ginseng également.

En consultant le site Web de la Bande indienne d'Okanagan, j'ai constaté qu'une rencontre sur l'agriculture avait eu lieu avec la communauté en 2016, et vous avez invité les membres à en apprendre sur les possibilités. Je me demandais seulement si vous pouvez dire au Comité comment se sont passées ces discussions avec les membres. Quelle a été votre expérience?

• (0915)

Chef Byron Louis: Je dirais que les avis sont partagés, car après une centaine d'années, la situation est assez difficile à analyser. Un grand nombre de nos membres jugent qu'il n'y avait pas de soutien et que nous ne pouvions accéder aux programmes, même à ceux du gouvernement fédéral. À l'origine, tous nos agriculteurs étaient autosuffisants et indépendants. Qu'ils exploitent des terres arides ou cultivent des légumes ou autre chose, ils faisaient essentiellement tout eux-mêmes. Mais après 100 ans, quand les gens commencent à examiner la situation... Quand on parle d'agriculture, les gens disent « Mon dieu, c'est tellement difficile. Construisons un parc de maisons modulaires. On peut en tirer profit, car c'est une entreprise qui a fait ses preuves. »

Sachez toutefois que dans d'autres régions, les gens considèrent qu'il existe toujours des terres agricoles. Nous devons nous y intéresser afin de voir comment nous pouvons mieux les exploiter afin d'en tirer notre subsistance.

Nos membres se montrent très progressistes, selon moi. Notre communauté de 2 000 âmes a donné naissance à deux chirurgiens et deux médecins généralistes, et compte d'autres personnes. La toute première personne éduquée en 1968 était Len Marchand, qui est devenu le premier député autochtone. Nous sommes très progres-

sistes à cet égard, mais nous devons faire comprendre aux gens que l'agriculture est toujours viable. Nous devons convaincre ceux qui envisagent de construire un parc de maisons modulaires au lieu de cultiver la terre que l'agriculture est une activité à valeur ajoutée et constitue toujours une solution viable.

La majorité de nos gens, soit environ la moitié des répondants, étaient fort intéressés. L'autre partie, ce sont ceux qui ne sont pas venus ou que nous devons convaincre.

M. Alistair MacGregor: Au bout du compte, notre étude donnera lieu à un rapport qui contiendra des recommandations. Nous voulons fonder ce rapport sur les témoignages que nous recevons; il est donc très important que nous entendions des témoins tels que vous.

Quand vous examinez le rôle des gouvernements fédéral et provinciaux, quel rôle pensez-vous que le gouvernement fédéral pourrait jouer?

Je pense que vous êtes en rapport avec le ministère de l'Agriculture de la Colombie-Britannique, mais qu'en est-il du gouvernement fédéral?

Chef Byron Louis: Le gouvernement fédéral joue un rôle de premier plan dans le domaine de l'agriculture autochtone, que cela concerne les producteurs locaux ou le commerce international. Nous avons d'ailleurs discuté de la question récemment avec la ministre Freeland.

Comme je l'ai indiqué dans mon exposé, les Premières Nations considèrent que leur avenir ne réside pas dans le marché national, mais bien dans le marché international, où elles peuvent cibler des créneaux qui seront bénéfiques. Nous ne cherchons pas à accaparer le marché où que ce soit, mais si nous pouvons trouver un créneau...

Prenez l'exemple de l'Inde, un pays de 400 millions d'habitants de la classe moyenne. Chaque année, la consommation d'alcools importés ou de bières étrangères augmente de 25 %. C'est considérable. Si nous pouvons obtenir une fraction de fraction de 1 p. 100, nous considérerions qu'il s'agit d'une occasion considérable, et ce n'est qu'un pays. Le gouvernement fédéral joue un rôle de premier plan à cet égard.

M. Jamie Hall: Le gouvernement fédéral intervient à l'échelle internationale, mais au pays, les gouvernements fédéral et provinciaux n'offrent pas beaucoup de soutien direct aux agriculteurs autochtones du Canada.

Pour en revenir à une question précédente sur la manière dont nous pouvons faire connaître les pratiques de gestion exemplaires et sensibiliser les gens à l'agriculture, l'économie agricole canadienne et l'ensemble de l'économie ont été édifiées grâce à un solide service d'élargissement des activités agricoles pendant les années 1940, 1950 et 1960. Cela nous a permis de faire du développement, non seulement à l'échelle de la ferme par l'entremise de représentants de promotion affectés dans chaque comté, mais aussi pour les jeunes grâce aux 4-H et pour les femmes grâce à l'institut féminin...

Le président: Merci, monsieur Hall. Malheureusement...

M. Jamie Hall: ... qui n'existe plus aujourd'hui.

Le président: Je dois vous interrompre. Une fois de plus, j'en suis désolé.

[Français]

Monsieur Breton, vous avez la parole.

M. Pierre Breton (Shefford, Lib.): Merci, monsieur le président.

Chef Louis et monsieur Hall, je vous remercie de vos témoignages d'aujourd'hui. Tout comme celle de mon collègue M. Berthold, ma circonscription non plus ne compte pas de communautés autochtones et presque pas de membres de vos communautés respectives. Toutefois, je m'intéresse beaucoup à ce sujet et j'en apprendrais considérablement aujourd'hui. Je vous remercie encore une fois de vos témoignages et d'avoir accepté notre invitation.

Comme vous l'avez dit, environ le tiers des membres des communautés autochtones vivaient de l'insécurité alimentaire. D'après mes lectures, le gouvernement du Canada a mis en place, il y a quelques années, le programme Nutrition Nord Canada. Je ne sais pas si vous le connaissez, mais je suppose que oui. Ce programme est censé faire diminuer le prix des aliments destinés aux gens vivant dans les communautés éloignées.

Pouvez-vous nous dire si ce programme fonctionne, s'il répond aux objectifs de réduction du prix des aliments et s'il bénéficie aux communautés? Par ailleurs, si certains éléments de ce programme fonctionnent plus ou moins bien, que pourrait faire le gouvernement du Canada à cet égard?

Vous pouvez répondre à tour de rôle. Monsieur Hall, voulez-vous pouvez commencer?

● (0920)

[Traduction]

M. Jamie Hall: En ce qui concerne le programme Nutrition Nord Canada, je ne possède pas beaucoup d'expérience ou d'expertise à ce sujet et je ne l'ai jamais évalué pour en connaître les résultats ou pour voir s'il fonctionnait. Mes activités se concentrent davantage dans le Sud de l'Ontario.

Je dirais toutefois, en m'appuyant sur des commentaires que j'ai entendus dans les communautés, que l'accessibilité et l'abordabilité des aliments posent un problème et que les gens continuent de chercher des moyens et des méthodes pour combiner la production d'aliments avec les récoltes traditionnelles afin d'atténuer l'insécurité alimentaire.

[Français]

M. Pierre Breton: Qu'en pensez-vous, chef Louis?

[Traduction]

Chef Byron Louis: Ici encore, tout est une question d'emplacement. Certaines bandes du Manitoba envisagent actuellement de construire une serre justement pour cette raison. Ces serres sont très novatrices; certaines sont empilables et ont une faible empreinte. On y cultive de nombreux produits qui seraient autrement envoyés par avion ou par d'autres moyens de transport, ce qui augmenterait considérablement le coût.

Je me suis rendu récemment à Old Crow, la communauté des Premières Nations située la plus au nord du Yukon, où un sac de riz gros comme cela coûte 9 \$. Un petit morceau de saumon coho se paie 26 \$; on peut donc imaginer qu'il en coûte 130 \$ pour fournir des protéines à une famille de cinq personnes.

Si vous voulez que je me prononce sur la réussite de ce programme, je dirais qu'il faut investir plus de travail à cet égard, car quand les gens voient les quotas de chasse diminuer, particulièrement dans les communautés du Nord, dans les Territoires du Nord-Ouest et de certaines régions du Québec, ils doivent remplacer le caribou qu'ils mettaient dans leur assiette à tout moment de l'année.

Or, le coût de l'approvisionnement en viande ou en protéines est astronomique, alors que le gouvernement du Canada avait promis, lors du lancement du programme, que les gens bénéficieraient d'un accès continu et ininterrompu à ce que vous avez qualifié d'aliments du pays, des aliments dont on dépend de plus en plus à mesure qu'on avance dans le Nord.

Donc, si vous voulez mon avis sur la réussite du programme, je dirais qu'il exige plus de travail. Il faut examiner le programme pour voir comment on peut mieux utiliser ce qui est là, parce que certaines initiatives que vous avez évoquées, comme les serres... D'après mon expérience, les Inuits n'aiment pas les légumes. Il existe toutefois des possibilités quand on envisage d'autres moyens; quelqu'un a d'ailleurs évoqué les ressources aquatiques. Il pourrait s'avérer plus pertinent de recourir à des piscicultures ou peut-être à d'autres genres d'entreprises que d'essayer de fournir des légumes à des gens qui n'en ont jamais consommé.

Pour ce qui est du coût des aliments, une étude récente menée au Nunavut a permis de découvrir qu'un grand nombre d'aliments finissaient aux poubelles parce que les gens n'avaient pas les moyens de les acheter et qu'au bout du compte, c'est dans les poubelles que les gens allaient chercher leur nourriture. C'est désolant.

[Français]

M. Pierre Breton: Je vous remercie de vos réponses.

Il existe un autre programme, et il s'agit du service Explorateur pour les Autochtones. Ce programme a été mis en place par Agriculture et Agroalimentaire Canada, et il semble se présenter sous forme de soutien personnalisé. Ce programme ne semble pas nécessairement s'adresser aux gens du Nord, mais davantage pour les peuples autochtones, de façon générale.

Connaissez-vous ce programme et de quelle façon vient-il en aide?

Ma question s'adresse à M. Hall ou au chef Louis.

● (0925)

[Traduction]

M. Jamie Hall: Faites-vous référence au service Explorateur?

[Français]

M. Pierre Breton: Comment appelez-vous ce programme?

[Traduction]

M. Jamie Hall: Oui.

[Français]

Le président: Monsieur Breton, votre temps de parole est maintenant écoulé, mais nous pourrions y revenir plus tard.

Monsieur Peschisolido, vous disposez de six minutes.

[Traduction]

M. Joe Peschisolido (Steveston—Richmond-Est, Lib.): Merci.

Je voudrais souhaiter la bienvenue au chef Louis et à M. Hall devant le Comité.

Monsieur Hall, je vous donnerai l'occasion de parler de deux sujets. Tout d'abord, pouvez-vous donner suite à la question de M. Berthold? Ensuite, j'ai été intrigué par le fait que vous disiez que le gouvernement fédéral n'offre pas assez de soutien. Pourriez-vous nous en dire davantage à ce sujet, s'il vous plaît?

M. Jamie Hall: En ce qui concerne le service Explorateur, je crois comprendre qu'il a été mis sur pied au cours de la dernière année environ. L'Indian Agricultural Program of Ontario n'y a pas eu recours, car nos relations et nos rapports avec Agriculture Canada sont excellents. L'approche semble toutefois fort prometteuse, car elle consiste à tendre la main aux personnes qui cherchent de l'information afin de les aider à se démêler dans la myriade de programmes offerts. C'est tout ce que je sais à ce sujet.

La deuxième question concernait mon commentaire...

M. Joe Peschisolido: Elle concernait le fait que vous avez affirmé que le gouvernement fédéral ne fournit pas assez de soutien à l'échelle locale. Vous avez parlé de l'aide offerte dans les années 1950, 1960 et 1970 et de ce qui, je présume, fait défaut actuellement.

M. Jamie Hall: Oui.

De nos jours au Canada, la vulgarisation agricole a vraiment conféré aux provinces un devoir, une responsabilité. Agriculture Canada met évidemment l'accent sur d'autres secteurs d'expertise. Dans ce contexte, si nous revenons à mon histoire au sujet des années 1940, 1950 et 1960, nous avons un soutien robuste pour la vulgarisation agricole. L'industrie s'est développée. La nécessité d'avoir des exploitants bien éduqués est très limitée par rapport à ce qu'elle était dans les années 1960. Les services de vulgarisation dans certains secteurs ont complètement disparu.

Si vous êtes un jeune agriculteur dans le Sud-Ouest de l'Ontario et que vous voulez obtenir des renseignements sur les bovins de boucherie, vous ne pouvez pas téléphoner à quelqu'un au ministère ou demander à une personne de venir sur place pour vous aider. Vous devez aller sur Internet et trouver une personne de l'IAPO ou de l'industrie pour vous aider. Tout le volet de la vulgarisation agricole dans les années 1940, 1950 et 1960 visait à promouvoir l'agriculture et la sensibilisation à l'agriculture. Cela a contribué à introduire les notions d'agriculture, d'entreprises agricoles et de pratiques de gestion exemplaires. Il a permis de faire tout cela. Ce volet est en train de disparaître dans de nombreuses provinces.

M. Joe Peschisolido: Donc, ce n'est pas tant une question de financement, mais plutôt l'appareil que le gouvernement a mis en place pour appuyer ce financement?

M. Jamie Hall: Eh bien, on ne peut pas avoir un appareil sans financement.

M. Joe Peschisolido: Nous avons dépensé des milliards de dollars sur l'accord-cadre. Le gouvernement fédéral fournit 60 % du financement, et le gouvernement provincial, 40 %. Les provinces sont responsables de l'exécution. Comment pouvons-nous modifier le cadre?

M. Jamie Hall: Le chef Louis et moi sommes allés à Montréal récemment pour discuter des expériences passées avec l'initiative Cultivons l'avenir, qui est maintenant devenue le Partenariat canadien pour l'agriculture. Un engagement envers l'agriculture autochtone doit faire partie de ce cadre, et ce n'est pas le cas à l'heure actuelle. C'est énoncé, mais il n'y a aucune exigence explicite du gouvernement fédéral d'obliger les provinces à verser ces fonds d'une manière à ce qu'ils aient de meilleures retombées pour les communautés autochtones.

M. Joe Peschisolido: D'accord.

Chef Louis, vous avez parlé d'une économie alimentaire locale. M. MacGregor a parlé de l'île de Vancouver. Vous êtes dans l'Okanagan. Je suis au sud du fleuve Fraser, et nous travaillons en étroite collaboration avec la bande de Musqueam. Il y a une belle parcelle de terrain de 120 acres du nom de Garden City Lands, et les

Musqueam... La ville travaille avec les Kwantlen. Elle a alloué 30 acres pour y faire de l'agriculture locale. Le concept consiste à ce que si vous voulez faire des échanges, tout ce dont vous avez besoin, c'est d'un surplus. Vous avez également parlé de divers types d'agriculture.

La notion d'agriculture locale s'applique-t-elle à vous? Y a-t-il un lien avec ce que vous faites déjà?

• (0930)

Chef Byron Louis: Oui.

Lorsqu'on se penche sur l'agriculture locale... Je vais vous donner l'exemple de Seabird Island, juste au nord de votre circonscription. J'ai discuté avec le vice-président de la Nation des Sto:lo, Tyrone McNeil, qui a dit que Seabird Island produisait à une certaine époque des haricots jaunes et autres aliments de très haute qualité, qui étaient vendus aux marchés locaux. Ce qui s'est produit, c'est une consolidation au début des années 1970 ou dans les années 1980, lorsque des conserveries notamment ont été mises en place par les grands supermarchés. Par après, lorsque vous cherchiez des haricots jaunes, la réponse était l'« allée six ». On n'achète plus de produits locaux. Cela a eu une incidence non seulement sur les agriculteurs locaux, mais aussi sur les Premières Nations.

Lorsque nous examinons l'agriculture et les avantages, je pense qu'il est important de se pencher sur les occasions locales. Il est très important d'examiner la capacité d'indiquer qu'un aliment a été produit par une Première Nation, surtout pour le marché international. Si vous mettez en conserve des produits locaux, ils ont une durée de conservation plus longue que les produits frais, et je pense que c'est une option à examiner.

Lorsque vous parlez d'occasions locales dans le secteur agricole, vous devez absolument examiner ce qui se fait chez vous et les occasions qui existent pour croître ou ajouter de la valeur.

M. Joe Peschisolido: Merci.

Le président: Monsieur Dreeshen, vous avez six minutes.

M. Earl Dreeshen (Red Deer—Mountain View, PCC): Merci beaucoup.

Je vais démarrer mon chronomètre, comme le chef Louis l'a fait, pour que je puisse respecter le temps de parole de six minutes.

J'ai eu l'occasion d'être membre du comité des affaires autochtones et du développement du Nord et j'ai passé du temps à visiter diverses Premières Nations un peu partout au Canada. On rencontre des personnes extraordinaires qui pourraient être des PDG d'entreprises. Lorsque nous examinons ce qui s'est passé dans votre région de la Colombie-Britannique, chef Louis, c'est certainement incroyable.

Vous avez notamment mentionné le capital de risque. Si vous avez une bonne idée et les bonnes personnes en place, alors des fonds seront disponibles. Je sais que nous avons examiné si les communautés peuvent contracter des emprunts sur leurs terres, si ce n'est pas dans ce format particulier, mais ce n'est pas ce qui se produit dans les communautés qui ont d'excellentes idées.

Je sais qu'il y a de nombreuses années, un groupe d'ainés, d'agriculteurs à la retraite, plutôt que de vendre toutes leurs terres, ont mis en commun leurs actifs pour que des jeunes puissent avoir une occasion de travailler dans le secteur. J'aimerais savoir si cela se fait dans les Premières Nations, où elles disent: « Nous avons accumulé un petit pécule ici. Nous n'avons pas nécessairement besoin de le garder entièrement pour nous. Nous pourrions peut-être investir des fonds dans d'autres secteurs où nous estimons qu'il y a des problèmes, ou nous pourrions aider les communautés à attirer du capital de risque d'un peu partout dans le monde pour qu'elles puissent mener des projets. »

J'aimerais entendre ce que vous avez à dire à ce sujet, s'il vous plaît.

Chef Byron Louis: Oui, ce qui se passe en ce moment est un excellent exemple. Le vice-chef de la Fédération des nations indiennes de la Saskatchewan, Edward Lerat, en a parlé. L'une des mesures qui a fait l'objet de discussion était les plus de deux millions d'acres à ajouter aux terres visées par un traité et le fait d'avoir un système semblable au système bancaire qui précise la disponibilité. Dans le sud, ce pourrait être le blé, et plus au nord, ce pourrait être l'orge, et tous ces autres produits, et il faut examiner les investissements internationaux. Il y avait, et il y a toujours, un énorme intérêt dans les investissements étrangers pour mener de tels projets.

Nous connaissons tous Sprott, une entreprise d'envergure... qui compte 26 sections dans le sud de la Saskatchewan. C'est un exemple qui devrait être examiné pour établir les pratiques exemplaires et ce qui a mal tourné. Mais il y avait une énorme possibilité. Notre communauté a des terres d'environ 200 000 acres dans la vallée de l'Okanagan qui seraient parfaites pour cela. C'est la même chose avec la Nation Sto:Lo. Dans les Prairies plus particulièrement, il y a de très grandes superficies de terres. Chacune de ces terres pourrait bénéficier d'investissements internationaux.

Pourquoi n'y a-t-il pas un vignoble appartenant à une Première Nation dans le sud de l'Ontario, en Nouvelle-Écosse ou dans certaines régions du Québec?

• (0935)

M. Earl Dreeshen: Là encore, je connais des Premières Nations qui se sont dévouées corps et âme dans ces projets. Elles créent des emplois pour les jeunes dans leurs communautés et un bassin de talents qui peuvent aller ailleurs.

Or, de l'autre côté, nous avons des programmes gouvernementaux qui disent: « Eh bien, ces communautés s'en sortent bien, alors nous n'allons pas nous soucier d'elles. Nous allons simplement consacrer nos efforts dans d'autres secteurs où il y a plus de difficultés. »

Ce que je demande, c'est s'il y a un moyen que les Premières Nations qui réussissent mieux, qui ont déjà traversé les épreuves, de trouver des façons d'écarter le gouvernement, de manière à ce qu'elles puissent réussir en utilisant les compétences disponibles.

Chef Byron Louis: Vous soulevez un point très important.

Je pense que le meilleur moyen pour réussir est d'aider ceux qui veulent s'aider. C'est probablement l'une des meilleures façons de réussir, surtout lorsqu'on examine les possibilités. Je suis d'accord. On a mentionné plus tôt les programmes, mais il y a une petite participation de ces programmes.

L'un des documents que j'ai remis à votre groupe est « Success and Sustainability » du Conseil canadien pour le commerce autochtone. En ce qui concerne les recommandations, la première consiste à centraliser les demandes de prêts et de bourses du

gouvernement pour les entreprises autochtones dans le secteur agricole dans une plateforme, ce qui pourrait être organisé par palier de gouvernement, soit municipal, provincial, fédéral ou par région. La deuxième recommandation consiste à simplifier le processus pour présenter des demandes de subventions gouvernementales.

Vous parlez des gens en agriculture, et ils sont facilement contrariés et se retireront.

La troisième recommandation consiste à offrir du soutien pour cibler et certifier les entreprises des Premières Nations dans le secteur agricole et à leur donner une image de marque, ainsi qu'à faire la promotion de ces entreprises au sein du gouvernement et des chaînes d'approvisionnement.

Je dirais même que nous devrions nous tourner davantage vers la communauté internationale.

M. Earl Dreeshen: Merci.

Je pense que mon temps est presque écoulé.

Le président: Vous avez 20 secondes.

Chef Byron Louis: J'espère avoir répondu à vos questions.

[Français]

Le président: Monsieur Drouin, vous avez six minutes.

[Traduction]

M. Francis Drouin (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je tiens à remercier le chef Louis et M. Hall d'être ici.

Mes questions s'adressent à M. Hall. Chef Louis, vous êtes libre d'intervenir si vous avez des commentaires qui vous semblent utiles pour le Comité.

Monsieur Hall, vous représentez un organisme de l'Ontario. Je me demandais si vous travaillez également avec certaines collectivités du nord de la province. Je suppose que leurs besoins sont différents de ceux des collectivités du sud. Par exemple, l'accès aux transports peut poser problème pour les personnes qui choisissent de faire pousser leurs propres aliments. Nous savons que de nouvelles variétés de maïs peuvent être cultivées dans le nord de l'Ontario. C'est du moins ce que j'ai entendu dire il y a un certain temps.

Je me demande si vous avez déjà collaboré avec des collectivités des Premières Nations du nord.

M. Jamie Hall: Pas beaucoup. Nos activités sont axées sur les prêts agricoles. Bon nombre des projets de production alimentaire dans le nord ne sont pas rendus à l'étape de la commercialisation, ou à l'étape des prêts, pour ainsi dire.

Nous recevons des demandes d'information sur certains projets de production précis, mais pas beaucoup.

M. Francis Drouin: Pour revenir aux collectivités des Premières Nations avec lesquelles vous travaillez, quels projets d'innovation mettent-ils en oeuvre dans le domaine de l'agriculture?

M. Jamie Hall: Vraiment, je...

M. Francis Drouin: Nous avons souvent parlé de vignobles et autres choses du genre. Y a-t-il une raison pour laquelle ils n'obtiennent pas...

M. Jamie Hall: Eh bien, comme le chef Louis l'a mentionné, le secteur du sirop d'érable est celui qui suscite le plus d'intérêt récemment et qui est en croissance. Je ne sais pas si certains se sont lancés dans la production vinicole.

Essentiellement, notre rôle... Nos activités sont surtout centrées sur les entrepreneurs des Premières Nations qui ont des entreprises en démarrage et en expansion. C'est à cela que nous consacrons la majeure partie de notre temps.

● (0940)

M. Francis Drouin: Dans votre exposé, vous avez aussi indiqué que l'accès aux prêts était l'un des obstacles.

Travaillez-vous surtout avec des membres des Premières Nations qui sont dans les réserves ou à l'extérieur des réserves?

M. Jamie Hall: Surtout avec les gens des réserves.

M. Francis Drouin: Très bien.

M. Jamie Hall: Nous comblons le vide découlant de l'absence des cinq grandes banques.

M. Francis Drouin: Je vois. Vous avez aussi parlé de l'accès à la technologie en indiquant que quatre entreprises sur dix n'ont aucun accès à Internet. Vous considérez cela comme un obstacle, évidemment.

M. Jamie Hall: Oh, absolument.

M. Francis Drouin: Les membres des Premières Nations avec lesquels vous travaillez adoptent-ils les nouvelles technologies malgré les problèmes d'accès à Internet?

M. Jamie Hall: Oui, absolument. Certains exploitants agricoles sont à la fine pointe de la technologie. Nous avons affaire à un large éventail d'agriculteurs des Premières Nations. Les grands producteurs de cultures commerciales ont tendance à adopter les technologies aussi rapidement que d'autres, mais ce sont en général des technologies moins novatrices. C'est en partie une question de coûts; ce n'est pas abordable.

M. Francis Drouin: Le Canada exporte 50 % de sa production. En est-il de même pour vos membres des Premières Nations. Leur production est-elle destinée aux marchés d'exportation, ou sert-elle à nourrir certaines populations?

M. Jamie Hall: Essentiellement, nous n'avons pas fait cette analyse. On compte en Ontario un important groupe de producteurs de cultures commerciales, notamment pour le blé, le soja et le maïs. Nous exportons beaucoup de soja. Nous avons aussi des producteurs de porc, qui est habituellement un secteur d'exportation. Cela dit, nous n'avons pas fait de suivi à cet égard parmi nos clients ou nos membres.

M. Francis Drouin: Chef Louis, la production agricole des Premières Nations avec lesquelles vous travaillez ou que vous représentez est-elle surtout destinée aux marchés d'exportation ou vise-t-elle à assurer la sécurité alimentaire?

Chef Byron Louis: C'est un mélange des deux. J'ai mentionné la réserve des Bloods, qui commercialise pas moins de neuf produits destinés aux marchés internationaux. Dans la vallée de l'Okanagan, deux variétés sont essentiellement destinées au marché national, mais elles pourraient être commercialisées sur le marché international. Il en va de même pour le wasabi produit par le chef Planes sur l'île de Vancouver.

Je pense qu'il faut plus d'aide, surtout pour ce qui est de l'accès aux marchés internationaux, mais aussi aux investissements étrangers, comme je l'ai indiqué. Ils doivent être en mesure de commercialiser ce qu'ils ont, ce qui signifie parfois qu'ils doivent

créer un répertoire des terres des réserves, en particulier pour les types de sol et divers autres... L'aide ne doit pas seulement provenir du gouvernement fédéral, mais aussi des gouvernements provinciaux. Nos populations sont incluses dans la population provinciale aux fins du calcul des transferts fédéraux destinés aux programmes agricoles, mais cette aide ne se rend pas nécessairement dans les collectivités des Premières Nations.

Le président: Merci, chef Louis.

[Français]

Merci, monsieur Drouin.

[Traduction]

Le temps est presque écoulé et je sais que M. Shipley est impatient de poser une question.

Si votre question est très brève, monsieur Shipley... Je ne sais pas si vous vouliez poser une question ou non.

M. Bev Shipley: Je n'irais pas jusqu'à dire qu'elle est brève.

Des voix: Ah! Ah!

Le président: Je m'en doutais.

M. Bev Shipley: Je ne veux pas dépasser le temps imparti; merci de l'occasion.

Le président: Très bien. Merci. Je pourrais poser une petite question.

Je sais que vous avez indiqué que les actifs ne peuvent être utilisés pour les dépenses en immobilisations, mais il y a des précédents. Chef Louis, vous dites que vous êtes allé au Nouveau-Brunswick. Je crois savoir qu'à Edmundston, la collectivité a mis les biens de la réserve en garantie pour un important projet de station-service et de centre commercial. Je ne sais pas si vous êtes au courant.

Je sais que cela pose problème, car si la banque en devenait propriétaire, ce serait une entité de l'extérieur qui détiendrait une propriété au sein d'une collectivité des Premières Nations. Je ne sais pas si vous voulez faire un bref commentaire à ce sujet.

Chef Byron Louis: Je pense que vous faites référence au processus d'établissement d'un bail principal sur une partie de la propriété d'une réserve. Le processus est long et complexe, surtout dans le domaine de l'agriculture. Cela ne correspond pas tout à fait à ce que vous avez dit, car les gens peuvent voir le rendement de certains autres projets. Dans cette région, la Première Nation de Membertou a mis en oeuvre une initiative de ce genre, mais c'était beaucoup plus facile à promouvoir.

Il est possible d'avoir un bail principal pour l'agriculture, mais vous devez alors convaincre vos membres de la viabilité du projet agricole. C'est là que les caractéristiques du projet entrent en jeu, à mon avis. Dans notre région, si je disais aux gens de la communauté que nous avons... Eh bien, nous avons une terre de 1 000 acres qui a toutes les caractéristiques nécessaires pour la production de raisin. Puisqu'ils connaissent bien la région de l'Okanagan, nos membres seraient certainement prêts à l'envisager.

Il faut quelque chose qu'on peut promouvoir. La Première Nation de la vallée de l'Annapolis a accepté, pour une raison quelconque, d'acheter la ferme commerciale voisine.

•(0945)

Le président: Merci beaucoup. C'était très pertinent pour notre étude et nous avons eu d'excellentes informations aujourd'hui.

Je tiens à remercier le chef Byron Louis et M. Jamie Hall d'être venus au Comité aujourd'hui. Notre première discussion nous laisse certainement entrevoir une étude fructueuse. C'était notre dernière

réunion avant la nouvelle année. Nous avons hâte de terminer cette étude et d'en présenter les résultats.

Merci à tous. Nous allons faire une pause, puis nous traiterons des travaux du Comité.

[La séance se poursuit à huis clos.]

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : <http://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its Committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its Committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <http://www.ourcommons.ca>